Rémier Budgétaire 8 févries 1968 Le huit ferrier mil neuf cont soir aute huit le Courcit yunicipal s'est rémir au lieu rainaire de ses séances sous la presidence de en? allary. Grésents: en allary, Ferset, Virlet, Phélippeau, Dusmeix, Juseph, Borderon, Lhoumier, Mazière, Dennailles. Budget Primitif 1968. de Corneil Mulicifal, à l'unanimité vote le Buaget Siin of 1968 de montant, vant en dépense qu'en recetter à la somme de : 51.071, 91 haves.

Subscutions. Le Conseil exunicifal décide d'accorder les subvaisires midiques ci-destous au titre de l'année 1968:

Chambre des yéties 40,00 Lutte antiaphtane 180,00 yethelle du brein 10,00 Comité des Tetes 600,00

Ourosture de acdito supplémentaises. année 1967.

de Comeil Municipal none les accits supplé mentaires indiques ei-dovous fun l'accice 1967 -Chapitre & asside acous Supplimentaries Objet des Déparses Gédits de la allour 610 Panuar. persound jumman aut 499.31 4832, N 611 · Hem poraise 668, 49 4201, 10

diresser H2, 77 P60, 00 618 Chargo sociale 271,00 2653,00 6H07 Sastial ation ordinaries any 34,86 Charge intercommunates 3516,99

674 Frais d'assiette & de 0,36 recoursey out

P012

Fait et délibéré au mairie, les jour, mois et au susdits. Ont signe les membros présents. Assur Mazery Showing Is springer of sono in